

Le 27 novembre 1692 après leur fiançailles et publication
 de leur bague par 3 diffusions tous les dimanches entre
 Louis Deschamps et Marie Henissart tous deux de la paroisse
 de St. Maug. ne s'étant d'ailleurs aucunement opposé ni
 formé opposition mais au contraire Michel pour l'heure
 l'ont signé leur ay mariés par leur acte la condition nuptiale et
 pour ce Michel Casin et notaire de Deschamps l'un par son ou non
 faire que leurs marques aient été lues et lues des bague
 et de St. Casin signé et l'original Michel